

<http://divergences.be/spip.php?article3547>



"Une superpuissance nucléaire et un peuple dépossédé"

- Aujourd'hui - 2023 - Novembre 2023 -

Date de mise en ligne : dimanche 12 novembre 2023

Copyright © Divergences Revue libertaire en ligne - Tous droits réservés

Origine [CrimethInc.](#)

Le 7 octobre, le Hamas, parti au pouvoir dans la bande de Gaza, a franchi les murs de séparation qui encerclent la zone pour mener une série d'attaques. Le gouvernement israélien a répliqué par une opération militaire de grande envergure. Si les deux parties ont pris pour cible des civils et des soldats, ces événements ne peuvent être compris qu'au prisme de plusieurs décennies de répression et de nettoyage ethnique.

<http://divergences.be/sites/divergences.be/local/cache-vignettes/L338xH400/jonathan-552ed.jpg>

Joanthan Polak

Au moment de ces attaques, nous terminions un entretien avec Jonathan Pollak, un anarchiste de Jaffa, une ville palestinienne majoritairement arabe jusqu'à encore récemment. Participant de longue date au collectif Anarchist Against The Wall et à d'autres actions de solidarité anticoloniale, Jonathan est actuellement poursuivi et risque une peine de prison pour avoir participé à une manifestation en début d'année. Dans l'entretien qui suit, il nous partage sa perception du nouveau cycle de violences qui se déroule actuellement. Il témoigne également de la façon dont le système judiciaire israélien oppresse structurellement les Palestiniens, explique comment soutenir les prisonniers palestiniens, et évalue l'efficacité des efforts de solidarité qui se sont déployés au fil des ans.

Pour plus de contexte sur la situation en Israël et en Palestine, vous pouvez consulter notre [histoire](#) de l'anarchisme israélien contemporain, notre reportage sur [le soulèvement de Haïfa](#) en 2021, et [notre couverture du conflit politique](#) au sein de la société israélienne au début de cette année.

Nous espérons partager les perspectives des anti-autoritaires de Gaza dès que nous aurons réussi à communiquer avec elles et eux. En offrant cet espace à une personne qui a grandi dans la société israélienne, nous ne cherchons pas à mettre particulièrement en avant le point de vue ou la personnalité de citoyen·nes israélien·nes, mais plutôt à montrer que la situation ne peut être réduite à un conflit ethnique binaire, de la même façon que nous l'avons fait en publiant [les points de vue des anarchistes russes sur l'invasion de l'Ukraine](#). La photo ci-dessus, prise par Oren Ziv/ActiveStills, montre des manifestants brûlant des pneus dans la ville de Beita.

Intensification des hostilités

Le samedi 7 octobre, alors que nous nous apprêtons à publier cet entretien, le Hamas a mené une vague d'attaques coordonnées. Le gouvernement israélien a réagi en lançant une offensive militaire à grande échelle. Comment perçois-tu ces événements depuis l'endroit où tu te situes ?

C'est un événement d'ampleur historique pour la résistance palestinienne au colonialisme israélien, qui se poursuit toujours aujourd'hui. Il est trop tôt pour savoir exactement ce qui va se passer, et je préfère donc parler du contexte général de la situation plutôt que de donner une analyse d'une affaire encore en cours et dont les détails ne sont pas encore clairs. Tout ce que je pourrais dire maintenant pourrait être dépassé dans quelques heures.

Ce qui est certain, en revanche, c'est que d'horribles journées sont à venir.

La version courte de cette histoire est que les forces du Hamas ont réussi à briser le siège qu'Israël impose brutalement à la bande de Gaza et à pénétrer dans les colonies israéliennes de l'autre côté du mur, voire à s'en emparer complètement dans certains cas. Le nombre de morts du côté israélien s'élève à plusieurs centaines, et les images diffusées dans les médias sont effroyables et choquantes, en particulier sur les réseaux sociaux. Mais je

m'avance un peu.

Certains des termes que j'utilise dans ce contexte peuvent être déroutants pour les personnes qui suivent un peu ce qui se passe en Palestine et qui sont habituées à ce que le terme « colonies israéliennes » soit réservé aux zones occupées par Israël à partir de 1967. Je pense cependant qu'il est nécessaire de comprendre Israël comme un projet colonial à part entière, et le sionisme comme un mouvement colonial pour la suprématie juive. Il serait négligent d'ignorer la longue histoire du nettoyage ethnique israélien, qui a abouti en 1948 au nettoyage ethnique des Palestinien-nes par Israël, et que l'on connaît sous le nom de Nakba. La bande de Gaza d'aujourd'hui, qui n'est qu'une fraction du district de Gaza de la Palestine d'avant 1948, est le foyer de réfugié-es de 94 villes et villages du district historique qui ont été complètement dépeuplés. Aujourd'hui, 80 % des résident-es de la bande de Gaza sont des réfugié-es, assiégé-es dans une zone qui, avec ses 365 km², est la plus grande prison à ciel ouvert du monde. Les villes qui ont été prises ou attaquées par les Palestiniens au début des combats actuels sont quelques-unes des villes dépeuplées dont certain-es des réfugié-es ont été dépossédé-es.

Dans les médias internationaux, l'histoire est principalement présentée soit comme une guerre bilatérale entre Israël et Gaza, soit comme une agression palestinienne unilatérale et insensée, dépourvue de tout contexte. Le contexte qui manque, bien sûr, est que les Palestinien-nes ont connu des années et des années d'assujettissement colonial, et c'est particulièrement vrai pour les Palestinien-nes de la bande de Gaza.

Comme je le disais, les images sont sordides et épouvantables. Il est impossible de ne pas en être affecté. Cependant, elles ne se suffisent pas à elles-mêmes. Au-delà du contexte historique déjà mentionné, dans les deux dernières décennies, Gaza a été encore et encore réduite en poussière par les raids aériens et les opérations militaires israéliennes. Maintenant, une fois de plus, les bombardements ont recommencé et, au sein des courants dominants de la société israélienne et de ses médias, il est ouvertement question de perpétrer un génocide à Gaza. Si rien n'est fait pour l'empêcher, il pourrait effectivement avoir lieu.

Si nous demandons aux Palestinien-nes de ne pas se tourner vers la violence, nous ne devons pas oublier à quelle réalité iels sont confronté-es. Quand les Palestinien-nes de Gaza ont manifesté en 2017 et 2018 contre la clôture israélienne qui les emprisonne, iels ont été abattu-es par centaines. Les images qui circulent actuellement sont sordides et choquantes. Je n'ai pas l'intention de les euphémiser, de les justifier ou de les excuser, mais au cours de la lutte, le chemin de la libération prend presque toujours des tournants épouvantables.

L'African National Congress [une des principales organisations-cadres de la lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud] est souvent citée par ignorance comme un point de référence pour celles et ceux qui cherchent à soutenir que la violence n'a aucun rôle à jouer dans la lutte. Mais après la création de son aile militaire, le MK [uMkhonto we Sizwe, « Lance de la Nation »], l'ANC n'a jamais renoncé à la violence. Nelson Mandela [membre de l'ANC et cofondateur du MK] a refusé de la récuser, même après plusieurs dizaines d'années d'emprisonnement. En 1985, le président de l'ANC, Oliver Tambo, a déclaré au Los Angeles Times,

« Par le passé, nous disions que l'ANC ne prendrait jamais délibérément la vie d'innocent-es, mais aujourd'hui, en regardant ce qui se passe en Afrique du Sud, il est difficile d'affirmer que des civil-es ne vont pas mourir. »

Le contexte de lutte ici est celui d'une superpuissance nucléaire et d'un peuple dépossédé. Le colonialisme ne faiblit pas. Il ne reculera pas de lui-même, même si on le lui demande gentiment. Le décolonialisme est une cause noble, mais le chemin pour y parvenir est souvent laid et entaché de violence. En l'absence d'alternative réaliste pour parvenir à la libération, les gens sont contraints de commettre des actes injustifiables. C'est la réalité fondamentale

de la disparité du pouvoir. Demander à ce que les opprimé-es agissent toujours de la manière la plus pure, c'est leur demander de rester à jamais dans la servitude.

<http://divergences.be/sites/divergences.be/local/cache-vignettes/L400xH267/beita-aac43.jpg>

Un manifestant évacuant un enfant blessé par un tir israélien pendant une manifestation à Beita. Photographie de Oren Ziv/ActiveStills.

L'affaire judiciaire

Revenons un peu en arrière – Jonathan, tu es en plein procès dans un tribunal qui dépend du gouvernement israélien, accusé d'avoir lancé des pierres pendant une manifestation en Cisjordanie. Peux-tu nous expliquer le contexte dans lequel tu as été arrêté ?

J'ai été arrêté à Beita, un village près de la ville de Naplouse en Cisjordanie.

Beita a une longue tradition de résistance au colonialisme israélien. C'était un des centres de la résistance durant la Première intifada (1987-1993). Début 1988, une vingtaine d'hommes de Beita et de la ville voisine de Huwara ont été encerclés par l'armée israélienne après avoir été identifiés par le Shin Bet, la tristement célèbre police secrète israélienne, comme étant impliqués dans des jets de pierre. Ils ont été attachés avec des serflex puis les soldats leur ont brisé les os à coup de pierres et de matraques. Les soldats exécutaient l'ordre direct du ministre de la Défense de l'époque, Yitzhak Rabin, qui avait publiquement appelé à une politique consistant à « briser les bras et les jambes ».

Plus tard la même année, Beita a été le théâtre de l'un des incidents les plus marquants de l'intifada, quand un groupe de jeunes colons israéliens, mené par l'extrémiste Romam Aldube, a fait une incursion dans la ville sous prétexte d'y faire une sortie à l'occasion de Pessa'h. Après qu'Aldube a abattu un résident du village dans les oliveraies entourant la ville, le groupe a continué à l'intérieur même de Beita, où il a été accueilli par des habitants sortis pour se défendre. Les colons ont finalement été désarmés par les habitants, mais pas avant que leurs tirs ne tuent deux autres Palestiniens ainsi qu'une jeune fille de 13 ans, abattue par erreur par Aldube lui-même au cours de l'affrontement.

À la suite de cet incident, de nombreux appels ont été lancés dans la société israélienne pour « rayer Beita de la carte ». En représailles, et bien que les détails de l'incident aient déjà été clarifiés pour les militaires via plusieurs débriefings opérationnels, l'armée israélienne a détruit quinze maisons du village et arrêté tous les hommes, puis déporté six d'entre eux en Jordanie.

Ces dernières années, Beita a été marquée de conflits constants avec l'armée israélienne et les colons qui cherchent à établir des colonies sur des terres volées appartenant à la ville. La manifestation lors de laquelle j'ai été arrêté, le 27 janvier, faisait partie d'un soulèvement local qui a commencé en mai 2021, à la suite de l'établissement d'une colonie israélienne dans la zone de Jabel (mont) Sabih aux abords de la ville. Pendant ces manifestations, dix personnes ont été tuées par des tirs israéliens, certains par des tirs de sniper. Des milliers de personnes ont été gravement blessées et des centaines ont été arrêtées. Le soulèvement est parvenu à forcer l'évacuation des colons, mais seulement de façon temporaire et avec la promesse du gouvernement qu'ils seraient plus tard autorisés à revenir. Après le départ des colons, l'endroit a été utilisé comme base militaire et, récemment, les colons sont revenus occuper les maisons construites avec l'aide du gouvernement.

J'ai été arrêté lors d'une descente de la police aux frontières (une unité paramilitaire de la police israélienne) dans le village, après une manifestation. Au poste de police, j'ai entendu deux officiers qui m'avaient arrêté préparer ensemble leurs déclarations ; ils m'ont ensuite inculpé pour agression aggravée contre des officiers de police (jet de

pierres), obstruction contre des officiers de police, et émeute. J'ai été détenu en prison pendant trois semaines, puis assigné à résidence en raison de la détérioration de mon état de santé.

http://divergences.be/sites/divergences.be/local/cache-vignettes/L400xH267/visites_prison-6c8f7.jpg

Des familles de Palestinien-nes détenu-es attendent qu'on les laisse entrer dans la prison/tribunal militaire d'Ofer, près de Ramallah. Photograph by Oren Ziv/ActiveStills.

Tu as demandé à être jugé par un tribunal militaire plutôt que civil, comme le sont les Palestinien-nes. Peux-tu nous expliquer le sens de cette demande ?

Je ne suis évidemment pas un admirateur de l'État, ni de celui-ci ni d'aucun autre. Mais dans les soi-disant démocraties, la notion de violence légitime de l'État – qui est le fondement même des systèmes juridiques et répressifs – découle d'une fausse éthique de la justice et d'une idée erronée selon laquelle ces systèmes représentent les intérêts collectifs de celles et ceux qui sont soumis-es à son autorité.

Il existe un mécanisme unique dans l'apartheid israélien, qui n'existait même pas dans le système d'apartheid sud-africain. En Cisjordanie, il existe deux systèmes judiciaires parallèles : un pour les Palestinien-nes, et un pour les colons juif-ves. En étant accusé des mêmes délits – même quand ils ont lieu au même endroit, au même moment et pendant les mêmes circonstances – je serai poursuivi et jugé dans le cadre du droit pénal civil tandis que mes camarades palestinien-nes seront confronté-es à un tribunal militaire, ce qui montre bien la réalité d'une dictature militaire totale. Pour appréhender les Palestinien-nes, le gouvernement utilise des forces armées, qui les arrêtent souvent au milieu de la nuit, violemment et l'arme à la main. Il peut s'écouler jusqu'à 96 heures avant de voir un juge (24 heures pour moi), et même quand c'est finalement le cas, ce juge sera un soldat en uniforme, tout comme le procureur. Iels seront jugé-es selon la loi militaire draconienne d'Israël, sans doute sans possibilité de liberté sous caution, et leur peine sera prononcée après leur condamnation dans un système ou moins d'une personne sur 400 est acquittée.

Ce double système judiciaire est souvent mentionné comme l'une des principales composantes de l'apartheid israélien. C'est une manifestation si éclatante de l'apartheid que même certain-es sionistes modérés ne peuvent l'occulter. Pourtant ils ne reconnaissent pas qu'il s'agit d'un élément fondamental du sionisme en tant que mouvement de colonisation, car iels se concentrent uniquement sur l'occupation de 1967 et sur le contrôle par Israël de la Cisjordanie et de la bande de Gaza. On entend souvent dire que le système est mauvais, mais qu'il n'est pas raciste puisque la distinction se fait sur la citoyenneté. Cette affirmation est fausse. Il existe une minorité palestinienne (20 % de la population israélienne) dont les membres vivent sur les zones occupées par Israël en 1948 et disposent de la citoyenneté israélienne (contrairement aux Palestinien-nes qui vivent en Cisjordanie ou dans la bande Gaza, qui vivent sous le contrôle d'Israël en tant que sujets sans citoyenneté). On le sait assez peu, mais même les Palestinien-nes qui disposent de la citoyenneté sont parfois jugé-es par les tribunaux militaires de Cisjordanie. La vérité en la matière est simple : j'ai été inculpé devant un tribunal civil parce que l'État me considère comme Juif. Si j'avais été un Palestinien possédant la citoyenneté israélienne, j'aurais probablement été jugé devant un tribunal militaire. Le système fonctionne selon des critères ethniques et religieux.

Les lois elles-mêmes sont différentes, et la loi militaire n'est en fait pas une législation, mais plutôt un ensemble de décrets émis par le commandement militaire de la région. L'un de ces décrets, l'Ordre 101, interdit par exemple tout rassemblement de nature politique de dix personnes ou plus (par exemple, un repas au cours duquel on parle politique), même si ce rassemblement a lieu sur une propriété privée. C'est un délit passible de dix ans de prison. De même, toute organisation politique ou association peut être déclarée hors-la-loi, ce qui arrive régulièrement.

Je vois l'anarchisme comme une idéologie – ou plutôt un mouvement – de lutte. Je crois qu'en général l'activisme ne devrait pas être moralisateur (c'est-à-dire complaisant et paternaliste), mais plutôt dirigé vers un changement effectif.

En soi, il n'y a rien de positif à perdre du temps en prison au lieu d'essayer de faire quelque chose d'utile à l'extérieur. J'ai demandé à être jugé par une cour militaire afin de mettre en lumière un système dont très peu sont conscient-es, et en même temps, pour essayer de le saper. Nous avons donc présenté un argument juridique assez solide, compte tenu des limites du droit israélien, mais la cour l'a simplement ignoré sur la base d'un point technique inventé de toute pièce – un bricolage juridique assez impressionnant. Ma décision de refuser de reconnaître la légitimité du tribunal après que ma requête a été rejetée faisait également partie de ma stratégie.

Il existe également une raison plus fondamentale pour laquelle je refuse de coopérer avec la cour et de me conformer aux procédures, qui découle de ma compréhension du pouvoir et de ma propre expérience des systèmes judiciaire et carcéral. Ces systèmes sont conçus de telle sorte que l'on est toujours en train de plaider ou d'attendre, toujours à la merci du pouvoir, dénué-e de toute agentivité.

La non-coopération renverse tout ce système de contrôle. Elle permet de récupérer du pouvoir et de l'agentivité dans une situation dans laquelle vous êtes censé ne pas en avoir. Il y a certainement un prix à payer, et il faut le considérer à chaque fois, selon les circonstances. Je ne préconise pas cette stratégie dès que l'on est confronté au système judiciaire, mais j'ai constaté qu'elle avait le mérite de me redonner beaucoup de contrôle sur la situation.

Mes chances d'être acquitté ou d'éviter la prison étaient inexistantes au départ, je n'avais de toute façon pas grand-chose à perdre.

http://divergences.be/sites/divergences.be/local/cache-vignettes/L400xH267/tribunal_israel-35e5c.jpg

Une vue du tribunal militaire d'Ofer depuis l'extérieur. Photographie de Oren Ziv/ActiveStills.

Ce n'est pas la première fois que tu fais face à une peine de prison, non ?

Non... Je crois que c'est peut-être la sixième fois, mais je ne suis pas sûr à cent pour cent. Par contre, mes camarades palestinien-nes entrent et sortent de prison en permanence, et il est très difficile d'imaginer une vie sans la menace de l'emprisonnement, étant donné les circonstances dans lesquelles nous vivons. En fait j'ai de la chance (ou le privilège) d'avoir passé si peu de temps en prison au cours de vingt et quelques années de militantisme. Ça aussi, c'est une des conséquences de l'apartheid israélien.

Tu as mentionné que tu avais été relâché plus tôt cette année à cause de problèmes de santé. Peux-tu nous décrire les conditions de vie dans les différents établissements où tu as séjourné ?

Tout comme le système judiciaire, l'emprisonnement est lui aussi ségrégué. Il existe des quartiers et des prisons différentes pour les prisonnier-es politiques palestinien-nes (Israël les appelle « prisonniers de sécurité ») et pour tous-tes les autres. Les conditions sont bien plus difficiles pour les prisonnier-es politiques, dont les visites sont plus limitées, qui n'ont pas accès au téléphone, entre autres restrictions. Cependant, l'organisation, la solidarité et parfois même la résistance y sont également plus fortes. Malgré le fait que je suis poursuivi sur des accusations politiques pour lesquelles les Palestinien-nes sont classé-es « prisonnier-es de sécurité », et bien que j'ai demandé à être détenu avec mes camarades, j'ai toujours été classé comme un détenu « normal ».

Le système israélien comporte trois niveaux d'incarcération distincts : la détention avant inculpation, la détention après inculpation et l'emprisonnement après la condamnation. La détention avant l'inculpation est la phase où les conditions sont les plus mauvaises, où l'accès au monde extérieur est le plus limité. À cette étape, les communications téléphoniques et l'accès à une télévision ou une radio sont interdits, tout comme l'achat de fournitures à la cantine. Aucun livre ou matériel de lecture n'est autorisé, à l'exception de la Bible ou du Coran. Légalement, vous avez droit à une heure de promenade par jour, mais il est rare d'avoir ne serait-ce que quelques minutes. Certaines de ces conditions s'améliorent progressivement une fois que vous êtes inculpé-e ou condamné-e,

selon la prison et le quartier dans lequel vous vous trouvez.

Les conditions matérielles sont très variables. Le nombre de personnes dans une même cellule peut aller de deux à vingt ; j'ai connu les deux extrêmes. Je préfère généralement disposer du plus d'intimité possible, mais ça dépend vraiment de qui sont les compagnons de cellule. Être coincé dans une cellule avec une seule autre personne peut être assez difficile à supporter, surtout pour quelqu'un comme moi qui n'est pas très doué pour faire la conversation.

Les drogues et les addictions sont également un problème, et il y en a beaucoup qui circule. Antidouleurs, opiacés, agonistes opioïdes, on trouve de tout. Mais l'approvisionnement n'est jamais stable et il arrive donc souvent d'être bloqué dans une cellule avec plusieurs personnes qui naviguent entre sevrages forcés et défonce. Il y a toujours des bagarres pour avoir une part du peu qui arrive jusqu'aux cellules. Les détenu-es non fumeur-ses ont techniquement le droit d'être placé-es dans des cellules non-fumeurs, mais c'est seulement théorique. En réalité, la seule cellule non-fumeurs dans laquelle j'ai été détenu était une cellule d'isolement. Je n'ai même pas eu droit à une cellule non-fumeurs quand j'ai contracté une bronchite aiguë.

La forme de violence la plus répandue entre détenu-es à part les bagarres à coup de poing est le coup de surin (les filtres de cigarettes brûlés et pressés sont très répandus et faciles à se procurer) et les aspersion d'eau bouillante mélangée à du sucre.

Je suis végétarien depuis près de trente ans. Je souffre de diabète de type 1 et d'intolérance au gluten (maladie coéliqua) ; je fais aussi de l'épilepsie depuis que j'ai reçu un tir de gaz lacrymogène en pleine tête lors d'une manifestation. Cela fait de la nourriture une lutte constante en prison, car je ne peux pratiquement rien manger qui ait été préparé dans une cuisine de prison. Il faut en général attendre entre une et deux semaines pour que de la nourriture soit disponible et encore plus longtemps pour obtenir tout ce dont j'ai besoin et à quoi j'ai droit. Entre-temps, mon régime alimentaire se compose essentiellement de concombres et, quand j'ai de la chance, de carottes.

Pendant mon dernier passage en prison, j'ai perdu environ 12 kilos en trois semaines – environ 15 % de ma masse corporelle. J'ai contracté une bronchite aiguë qui a fait grimper ma glycémie à des niveaux potentiellement mortels.

J'ai eu la chance d'être assigné à résidence sous caution, principalement en raison de mon état de santé. C'est une chance que les Palestiniens n'ont pas. Cette expérience d'incarcération m'a fait douter de la manière dont gérer mon affaire politico-judiciaire, et m'a peut-être même un peu brisé. Il m'a fallu un moment pour récupérer physiquement, et encore plus pour revenir à moi mentalement et émotionnellement. Je devais prendre des décisions sur la façon de gérer l'affaire, mais aucune des options n'était bonne et je n'étais pas en état de les prendre. Au final, j'ai réalisé que j'étais face à un choix binaire : soit je devais revenir sur l'accord que j'avais passé avec moi-même quand adolescent j'avais découvert le monde miroir du végétarisme, et réalisé à quel point le monde était tordu et foutu, soit je devais le respecter et... continuer à vivre. C'est un choix plutôt facile, non ? Presque pas un choix du tout finalement.

Fais-tu l'objet d'autres accusations ?

À part les accusations dont on a déjà parlé, quelques affaires sont en cours – des accusations pour lesquelles je n'ai pas encore été inculpé, mais je pourrais l'être. La plus notable est celle d'« incitation à la violence et au terrorisme » suite à un article que j'ai publié quand j'étais emprisonné en 2020, qui appelait les gens à soutenir et à rejoindre la résistance palestinienne au colonialisme israélien.

http://divergences.be/sites/divergences.be/local/cache-vignettes/L400xH267/manif_isra-b2e76.jpg

Des manifestant-es à Beita emploient une tactique de « confusion nocturne » pour harceler les colons, en faisant clignoter des pointeurs laser et des lumières sur la colonie, en marchant vers elle avec des torches enflammées et en dirigeant vers elle la fumée de pneus enflammés. Photographie de Oren Ziv/ActiveStills.

Est-ce que tu reçois du soutien de la part de groupes de la société israélienne, depuis la Palestine, à l'international ? Qu'est-ce que les gens peuvent faire pour vous soutenir, toi et celles et ceux qui s'organisent ici ?

J'ai des cercles de soutien au sein de la communauté anarchiste et parmi les Palestinien-nés. Je pense que la chose la plus utile à faire en ce moment est de soutenir les campagnes de boycott, désinvestissement et sanctions (BDS) à l'encontre d'Israël. Il y en a beaucoup, c'est relativement efficace et il est assez facile de s'y impliquer.

Pour ce qui est de me soutenir, j'ai l'impression que soutenir la lutte des prisonnier-es palestinien-nés en général est la meilleure façon de me soutenir personnellement.

Il y a actuellement plus de 5 000 Palestinien-nés détenu-es dans les prisons israéliennes. Environ un quart sont ce qu'Israël appelle des « détenu-es administratifs », qui peuvent être maintenu-es en détention indéfiniment, sans accusation ni procès, sur base de « preuves secrètes ».

Il est estimé qu'un homme palestinien sur cinq vivant sous l'administration israélienne a été incarcéré au moins une fois par Israël.

L'organisation qui soutient le mieux les prisonnier-es palestinien-nés est l'[Association Addameer de soutien aux prisonniers et de défense des droits de l'Homme](#) : une organisation palestinienne non gouvernementale qui travaille à soutenir les prisonnier-es palestinien-nés détenu-es dans les prisons israéliennes et palestiniennes. Fondée en 1991 par un groupe de militant-es intéressé-es par les droits de l'Homme, le centre propose une aide juridique gratuite aux prisonnier-es politiques, défend leurs droits au niveau national et international, et travaille à mettre fin à la torture et aux violations des droits des prisonnier-es par le biais de suivis, de procédures légales et de campagnes de solidarité.

Addameer est l'une des six principales organisations de la société civile palestinienne qu'Israël a qualifiée d'organisation terroriste sans autre forme de procès en 2021, sur la base là-aussi de « preuves secrètes ». Iels font un travail crucial pour soutenir les prisonnier-es politiques palestinien-nés détenu-es par Israël ou par l'Autorité palestinienne et il est essentiel de les soutenir.

[Samidoun](#) est un réseau international d'activistes qui s'efforcent de construire une solidarité avec les prisonnier-es palestinien-nés dans leur lutte pour la liberté. Iels travaillent à sensibiliser et à fournir des ressources sur les prisonnier-es politiques palestinien-nés, leurs conditions, leurs demandes, et leur lutte pour la liberté, pour eux, leurs compagnons et pour leur terre. Samidoun s'efforce également d'organiser des campagnes locales et internationales afin de faire advenir des changements et de défendre les droits et les libertés des prisonnier-es palestinien-nés.

Vous pouvez suivre l'évolution de mon affaire ici grâce à mon groupe de soutien local. Ce sera probablement encore dans quelques mois, mais quand je retournerai en prison, ça me ferait plaisir de recevoir du courrier. La façon la plus simple de faire ça est d'envoyer un mail à la même adresse que la dernière fois que j'étais derrière les barreaux support.jonathan chez proton.me, et il me sera transmis. Je ferai mon maximum pour répondre, même si mes possibilités sont assez limitées, car les timbres postaux sont rares. Comme toujours quand on écrit à des prisonnier-es, il faut garder à l'esprit que toutes les correspondances sont surveillées.

Historique

Tu as participé à la création d'Anarchists Against the Wall, un collectif qui a bénéficié d'une certaine reconnaissance internationale au début des années 2000. Qu'est-il advenu de ce projet ? Et à quoi ressemble le mouvement anarchiste en Israël aujourd'hui ?

Je n'aime pas vraiment présenter ça comme si j'avais « participé à la création » d'AAtW, surtout parce qu'il me semble que c'est une description erronée de la façon dont ce groupe – et en fait la plupart des groupes d'action directe – a commencé. Il n'y a pas eu un moment en particulier. Au début du millénaire, la Seconde intifada était à son apogée, et nous étions un petit groupe de personnes rejoignant la résistance palestinienne et pratiquant l'action directe. Ça a pris de l'ampleur et nous nous sommes regroupé-es, mais nous n'avons jamais « fondé » un groupe. Même le nom n'a pas vraiment été un choix intentionnel. Nous avons pour habitude d'envoyer des communiqués de presse avec un nom différent à chaque fois. C'est par hasard que ce nom avait été utilisé le jour où l'armée a tiré à balles réelles sur l'un d'entre nous. Dans la frénésie médiatique qui a suivi, nous avons profité de notre notoriété et conservé ce nom.

Vingt ans plus tard, le projet AAtW n'existe plus, mais je pense qu'il y a des leçons à en tirer, à la fois positives et négatives. De la même façon que tout ça a commencé, l'AAtW n'a pas disparu à un moment donné, il s'est étiolé. Les anarchistes vivent dans la société contre laquelle ils luttent et ne sont pas immunisé-es à ses maux. La lutte contre les dynamiques de pouvoir est toujours difficile et je pense que, vers la fin, il était trop difficile de ne pas rester embourbé-es dans nos problèmes. On parle d'un groupe assez restreint de personnes dont les liens politiques ont été en grande partie forgés par l'affinité et la confiance. Un autre point important à souligner, la dissolution de l'AAtW a été contemporaine du reflux de la résistance palestinienne à la fin des années 2010.

Après que je sois déjà parti, le groupe s'est effondré en raison de désaccords fondamentaux sur les questions de violence et de non-violence. [L'histoire de l'anarchisme contemporain en Israël](#) publiée par CrimethInc. en 2013 raconte à mon avis assez bien cette partie de l'histoire, bien que je sois en désaccord avec certaines des autres questions abordées dans le texte.

Les anarchistes sont toujours impliqué-es dans la résistance au sionisme et à la colonisation israélienne. En accord avec ses « origines », le mouvement anarchiste en Israël reste aussi très attaché à la question du droit des animaux. Les gens qui font partie du mouvement sont impliqués dans le soutien aux réfugié-es et aux personnes sans-papiers, dans l'activité culturelle et contre-culturelle, dans l'éducation radicale, etc.

Cependant, bien que les anarchistes soient présent-es à chaque fois qu'un activisme radical émerge, j'ai l'impression qu'il n'existe pas de mouvement anarchiste distinct pour le moment, peut-être en raison de l'absence d'une forte tradition anarchiste ici.

http://divergences.be/sites/divergences.be/local/cache-vignettes/L400xH267/jonathan_arrete-a72b4.jpg

Jonathan Pollak arrêté lors d'une manifestation dans le village cisjordanien de Nabi Saleh en 2011.

Photographie de Oren Ziv/ActiveStills.

De ce point de vue, qu'est ce qu'Anarchists Against the Wall a réussi à accomplir selon toi ? Quelles leçons – ou au moins quelles hypothèses – transmettrais-tu aux anarchistes d'ailleurs sur la base de tes expériences ?

Je pense qu'à cause de l'exposition relativement importante dont a bénéficié AatW, les gens ont tendance à faire de ce collectif plus que ce qu'il n'était en réalité. Au début, ce n'était guère plus qu'un petit groupe de personnes très

déterminées, un groupe affinitaire élargi en fait. Il s'est ensuite un peu développé, avec quelques dizaines de personnes composant son noyau et peut-être quelques centaines d'autres gravitant autour de manière sporadique.

À mes yeux, la caractéristique la plus importante d'AAtW était l'abandon des fausses allégeances nationales et même des identités, en faveur d'un changement de camp pour rejoindre directement la lutte des Palestinien·nes contre le colonialisme israélien. Dans une société soudée et militariste comme Israël, c'était un écart considérable par rapport aux traditions de la gauche. Ce n'est sans doute pas grand-chose, mais c'était quand même extraordinaire. Notre but était de reconnaître notre position privilégiée, et de l'utiliser en la renversant dans notre relation avec la résistance palestinienne. Pas pour arriver comme des chevaliers blancs, mais plutôt comme une ressource. Nous avons comme principe de base de rejoindre la lutte palestinienne et de suivre les recommandations des Palestinien·nes.

Je crois que le fait de nous considérer comme des alliés participant à la lutte plutôt que comme des sympathisant·es issu·es du contexte de la société israélienne a été la plus grande contribution de l'AatW, et celle qui a eu l'effet le plus durable, y compris en dehors de son cercle le plus proche.

En tant que groupe initialement petit et très soudé, il n'était au début pas nécessaire d'articuler beaucoup de questions. Certaines choses étaient très claires pour la plupart des personnes impliquées, alors qu'elles étaient très tabou dans la politique israélienne, même dans les franges les plus radicales – par exemple, notre attitude envers la violence, notre place dans la lutte ou notre position antagoniste vis-à-vis d'Israël. Tout cela s'est dilué et est devenu sans doute plus confus à mesure que le groupe a pris en importance. AAtW était à l'époque la seule organisation qui soutenait directement la résistance populaire en Cisjordanie, ce qui signifie qu'au fil du temps, des personnes ont rejoint le groupe en partageant certains des principes de base sans pour autant être d'accord avec l'orientation politique d'origine. Rétrospectivement, en commençant comme un petit groupe homogène d'action directe, nous n'avions pas à disposition les outils pour faire face à ce qui allait arriver.

Je suis à peu près certain que la solution ne se trouve pas dans une ligne politique stricte, mais je considère que les désaccords qui ont émergé sur des sujets comme le militantisme ou la question de savoir si nous devons adopter une perspective israélienne ou anti-israélienne ont été le principal catalyseur de mon départ du groupe. Peut-être que c'est la leçon à retenir, que la bonne vieille organisation anarchiste en groupes affinitaires est le meilleur moyen de permettre une organisation à plus grande échelle tout en conservant l'autonomie et la diversité, et sans forcer un compromis politique étouffant. Bien sûr, il n'existe pas de solution miracle, et certains des problèmes auxquels l'AAtW a été confrontée après mon départ n'avaient rien à voir avec tout cela, mais j'ai le sentiment qu'il s'agit quand même d'une leçon pertinente à retenir.

Quel impact le nouveau gouvernement a-t-il eu sur les sociétés israéliennes et palestiniennes dans leur ensemble ? Comment la nouvelle législation limitant les pouvoirs de la Cour Suprême peut-elle affecter la situation, à la fois pour toi personnellement, mais aussi pour les activistes en général ? [Cette question et la réponse qui suit ont été rédigées avant les événements du 7 octobre.]

Le gouvernement actuel est l'un des pires et des plus dangereux qu'Israël ait jamais connus, et pourtant la barre est haute. Il exprime et applique de manière flagrante des politiques de nettoyage ethnique. Les menaces qu'il représente sont nombreuses, mais la plus importante est sans doute celle qui lui est la moins spécifique : ce gouvernement est l'incarnation de la course effrénée de tous·tes les politicien·nes israélien·ne vers l'extrême droite. Le principal point de discord au sein de la société israélienne, et celui qui attire le plus l'attention à l'échelle internationale, est l'attaque contre le système judiciaire – mais il s'agit là d'un désaccord presque esthétique, maquillé sous la forme d'une lutte pour la démocratie. En réalité, il s'agit d'un conflit interne sur la meilleure façon de gérer et de maintenir la suprématie juive, qui jouit d'un soutien presque total dans la société israélienne, y compris

parmi les soi-disant libéraux.

Les changements spécifiques que la coalition actuelle cherche à mettre en œuvre affaibliront sans doute les tribunaux et les rendront certainement un peu moins libéraux, mais les tribunaux n'ont jamais défendu nos droits et encore moins ceux des Palestiniens, et n'ont jamais freiné les politiques gouvernementales. Même pas un peu. Le système judiciaire israélien est et a toujours été une pierre angulaire du colonialisme israélien entre le fleuve et la mer ; il a été essentiel pour permettre la mise en œuvre des politiques sionistes et fournir au système qui les entoure un habillage juridique libéral de bon aloi. Israël dépend de sa capacité à se présenter et à se vendre comme une soi-disant démocratie dynamique. L'affaiblissement du système judiciaire pourrait être préjudiciable, mais je crois que la perspective d'une victoire du mouvement de protestation représente un danger encore plus grand pour la lutte globale contre le colonialisme et l'apartheid.

Le mouvement de protestation est dominé par un amalgame de militaires réservistes, d'anciens hauts responsables de la célèbre police secrète israélienne, le Shin Bet, d'économistes libéraux, et de divers autres groupes de sionistes et de nationalistes. Quelques éléments plus radicaux se sont aussi impliqués, mais leur rôle et leur influence sont minimes. Le drapeau israélien est composé de symboles juifs, et est un emblème de l'exclusivité et de la suprématie juive, et ce n'est donc pas une surprise qu'il soit le principal symbole du mouvement de protestation. Ces groupes sont attachés à l'idée qu'Israël est une démocratie et que la suprématie juive n'est pas en contradiction avec cette idée. Dans l'ensemble, c'est aussi le sentiment le plus répandu parmi les foules qui participent aux manifestations. Toute victoire du mouvement sera utilisée pour renforcer l'idée erronée et dangereuse selon laquelle la démocratie israélienne a triomphé, suggérant à tort que la démocratie israélienne a déjà existé.

<http://divergences.be/sites/divergences.be/local/cache-vignettes/L400xH267/manif-4-ef258.jpg>

Les anarchistes ont-ils joué un rôle dans les manifestations ?

La question de la participation aux manifestations a divisé les anarchistes locaux. Alors que beaucoup se sentent exclu-es, certain-es se sont impliqués-es dans le « Bloc radical », qui, comme son nom l'indique, est une coalition souple de radicaux-ales participant aux manifestations. De ce que j'en comprends, iels se considèrent davantage comme des contre-manifestant-es.

Bien que je respecte le choix d'essayer de mobiliser la société israélienne et les efforts qui sont investis là-dedans, je pense néanmoins qu'il s'agit d'une erreur étant donné les circonstances actuelles. Le mouvement de protestation est si vaste – et si fermement enraciné dans l'idée qu'Israël est une démocratie qui doit être sauvée – qu'il aspirera, cooptera ou éliminera toute tendance divergente en son sein. Pour les raisons expliquées précédemment, je crois que le mouvement actuel est peut-être la plus grande menace pour la lutte contre le colonialisme depuis les accords d'Oslo, et qu'Israël est capable de l'utiliser pour rétablir sa position internationale de la même façon que les accords d'Oslo avaient été utilisés pour se remettre de la Première intifada au début des années 1990. À cette époque, tout ce qui s'est passé en fin de compte, c'est le renforcement de la domination sur les Palestiniens et l'intensification de leur dépossession.

Dans les années 1990, l'extrême droite israélienne, qui considérait les accords d'Oslo comme un compromis défaitiste, s'y était opposée et était descendue massivement dans la rue. Nous aussi, nous opposions aux accords – car il était clair déjà à l'époque qu'ils seraient utilisés par Israël pour sa propre réhabilitation ou pire, pour éradiquer le soulèvement palestinien. À aucun moment, cependant, nous n'avons considéré rejoindre les manifestations massives de la droite pour contrecarrer l'exécution des accords. Je crois que la situation aujourd'hui est assez similaire. Peut-être qu'un exemple plus familier serait à chercher dans l'opposition de nombreux fascistes et nazis à la globalisation. Est-ce que quiconque pourrait ne serait-ce qu'imaginer se joindre à eux ?

Pour autant, mon malaise à l'idée de participer de près ou de loin aux manifestations pour la fausse démocratie est

plus profond. Je pense que dans une situation coloniale comme celle de la Palestine, notre rôle n'est pas, et ne devrait pas être celui de modéré-es dans au sein d'une société coloniale. Nous devons rejeter cette société, son point de vue, sa politique interne. Nous devons comprendre que la disparité du pouvoir signifie que le changement ne peut pas venir de l'intérieur de la société israélienne. Notre rôle est de l'affaiblir, de créer des failles, de semer la division, de résister fermement. En période de conflit, nous ne devons pas essayer de nous frayer un chemin dans la société israélienne, mais de nous en éloigner et de lutter contre elle.

Depuis l'extérieur, toute la région ressemble à une poudrière prête à s'enflammer. Que faudrait-il pour que quelque chose de positif se produise ? Qu'est-ce qui te donne de l'espoir ?

Je ne préfère pas faire le commerce de l'espoir, car comme tout commerce, c'est un spectacle de tromperie. J'ai grandi dans le mouvement de libération animale du milieu et de la fin des années 1990, à l'époque de la première « Peur verte ». Je me souviens d'avoir lu une lettre que Free (Jeff Luers) avait envoyée depuis sa cellule à un zine, peut-être un an ou deux après sa condamnation, et qui a eu un impact durable sur moi. C'était il y a longtemps et je n'arrive pas à retrouver cette lettre même si internet est censé rendre les documents les plus rares accessibles d'un clic. Je vais sans doute répondre un peu à côté, mais Free, condamné à plus de vingt ans de prison, évoquait la rébellion du ghetto de Varsovie pour montrer que l'espoir ou la perspective de réussite n'est pas un critère pertinent de lutte ou de résistance. Cela a fait mouche pour moi à l'époque, et c'est encore le cas aujourd'hui.

Le futur ne peut pas être prédit. Un-e bon-ne ami-e qui avait été impliqué-e dans la résistance clandestine au régime d'apartheid en Afrique du Sud m'a confié que la fin des années 1980 avait été la période la plus sombre. [Le président Pieter Willem] Botha était au pouvoir, les États-Unis soutenaient encore fermement l'Afrique du Sud blanche en tant qu'important bastion antisoviétique, et la fin de l'apartheid était encore loin d'être en vue. Puis l'URSS s'est effondrée et la situation géopolitique a radicalement changé, presque du jour au lendemain. Au début, tout le monde croyait que tout était terminé, car les Soviétiques étaient les principaux soutiens de l'ANC. Mais un effet secondaire moins évident était que le gouvernement d'apartheid pro-occidental d'Afrique du Sud se trouvait soudainement beaucoup moins important dans le monde post-Guerre froide ; le fait qu'un fort mouvement existait déjà sur place pour profiter de ces changements géopolitiques a été à l'origine du changement politique et de la chute (imparfaite) de l'apartheid.

La morale de l'histoire c'est qu'il faut organiser et construire des mouvements de résistance même quand tout semble perdu. Ma vision de l'anarchisme n'est pas utopique. À mes yeux, chaque victoire, chaque succès, doit immédiatement être perçue comme un échec, comme une structure de pouvoir à combattre et à abattre. On dit que le mieux est l'ennemi du bien, mais c'est seulement parce qu'on manque d'imagination et que le bien n'est jamais assez bien. L'imperfection est une constante, mais on continue de se battre, transformant chaque victoire en défaite puis en lutte.

<http://divergences.be/sites/divergences.be/local/cache-vignettes/L400xH267/escort-37371.jpg>

Jonathan Pollak escorté à une audience de placement en détention provisoire au tribunal de première instance de Jérusalem, les jambes entravées. Photographie de Oren Ziv/ActiveStills. Appendice : Déclaration de Jonathan Pollak suite à sa condamnation

Appendice : Déclaration de Jonathan Pollak suite à sa condamnation

Dix manifestants ont été tués par les soldats israéliens dans le village cisjordanien de Beita près de Naplouse depuis que les manifestations ont commencé, en mai 2021. Le 27 janvier de cette année, j'ai été arrêté par des agents de la police aux frontières israélienne alors que je rentrais chez moi après une manifestation contre le colonialisme israélien et le vol des terres du village en vue de l'établissement d'une nouvelle colonie exclusivement juive. J'ai ensuite été inculpé pour jet de pierres, et je me tiens maintenant devant ce tribunal pour plaider ma cause. L'affaire repose uniquement sur les faux témoignages des trois agents de la police aux frontières qui m'ont arrêté. La police a

refusé de mener une enquête sérieuse au-delà de ces témoignages, même après que j'ai explicitement rapporté avoir entendu les trois agents coordonner leurs témoignages entre eux. Contrairement à la police, qui ne pouvait pas se donner la peine de le faire, j'ai des preuves qui discréditent les témoignages des agents et montrent qu'ils sont truffés de mensonges. Dans des conditions normales, ce serait un procès que je serais heureux de laisser se dérouler jusqu'au bout.

Les circonstances, cependant, sont loin d'être normales. Cette affaire, de manière inhabituelle, se déroule après que l'accusé – moi – a demandé à ce que le procès se déroule non pas à la cour pénale israélienne, mais plutôt dans un tribunal militaire bien plus draconien, où les Palestiniens sont jugés pour des faits similaires. J'ai demandé à être jugé par un tribunal militaire, car c'est là que mes camarades palestiniens, qui sont régulièrement arrêtés lors de manifestations comme celle après laquelle j'ai été arrêté, sont jugés et condamnés à de lourdes peines sur la base de maigres preuves, souvent fabriquées de toutes pièces. Comme on pouvait s'y attendre, le procureur s'est opposé à cette demande et le tribunal l'a rejetée. Le raisonnement médiocre (et pas tout à fait exact) du procureur de la République était que mon lieu de vie ne se trouvait pas en Cisjordanie. Cependant, les colons israéliens qui vivent et travaillent en Cisjordanie ne sont, par principe, pas non plus inculpés par les tribunaux militaires. Où se trouve alors leur « lieu de vie » ? Le principal argument de la cour pour rejeter ma demande était que les délits pour lesquels j'étais poursuivi n'étaient pas classés comme des délits « de sécurité ».

Je ne suis pas expert en droit et je n'ai pas les outils pour évaluer la légalité de la décision de la cour, et je n'y accorde de toute façon pas beaucoup d'importance. Mais une chose est sûre : les Palestiniens, et pas seulement celles et ceux qui vivent directement sous la dictature militaire qu'Israël exerce en Cisjordanie, sont jugés par milliers dans les tribunaux militaires israéliens pour des chefs d'accusation identiques ou similaires. Je ne suis épargné d'un tel sort que parce que l'État me considère à la fois comme un citoyen et comme un membre de la religion juive dominante. Mon ami Tareq Barghouth – un Palestinien habitant à Jérusalem et ancien membre du barreau israélien – a été jugé, reconnu coupable et condamné par un soldat israélien en uniforme dans un tribunal militaire en Cisjordanie. Pendant ce temps, Amiram Ben Uliel, un habitant d'un avant-poste colonial israélien en Cisjordanie et meurtrier de la famille Dawabsheh, qui a été reconnu coupable d'infractions terroristes autrement plus graves, a été jugé dans un tribunal civil à Jérusalem.

Il y a à peine deux mois, des colons israéliens ont abattu Qussai Ma'atan dans le village de Burqa en Cisjordanie. Deux colons ont été arrêtés pour suspicion de meurtre. Au même moment, des habitants de Burqa ont également été arrêtés pour des soupçons bien moins graves, à savoir d'avoir participé aux affrontements qui ont suivi l'invasion de leur village par des colons. Plusieurs audiences ont eu lieu dans l'affaire des colons. Elles ont été tenues dans un tribunal civil israélien, avant même qu'une seule audience ait eu lieu dans l'affaire des Palestiniens, qui a été jugée par un tribunal militaire. La raison est simple, les Palestiniens ne doivent être présentés à un tribunal qu'après un délai de 96 heures, soit quatre fois le délai prévu par le Code pénal israélien.

Cette politique discriminatoire a beau en effet être considérée comme légale selon les standards de la loi israélienne, au fond, dans son cœur, elle n'en reste pas moins l'expression distincte du régime d'apartheid d'Israël entre le fleuve et la mer.

Mais la loi n'est pas la justice. L'apartheid sud-africain était protégé par la loi en son temps, comme le colonialisme français en Algérie, la suprématie blanche en Rhodésie et d'innombrables autres régimes coloniaux vaincus qui étaient manifestement injustes. La loi, dans les faits, est souvent conçue pour être le contraire de la justice.

L'injustice du statu quo est si évidente et indéniable que même l'ancien chef du célèbre Mossad, Tamir Pardo, a été récemment forcé de reconnaître que « dans un territoire où deux peuples sont jugés selon deux systèmes judiciaires, il s'agit d'un État d'apartheid. »

"Une superpuissance nucléaire et un peuple dépossédé"

Cette affaire, malgré ce que la lecture de l'acte d'accusation pourrait laisser penser, n'a pas grand-chose à voir avec une émeute, ou avec l'obstruction et l'agression de policiers, mais plutôt avec la répression et la criminalisation de la résistance au colonialisme israélien et à son régime d'apartheid. Ma réponse aux accusations et aux faits décrits dans l'acte d'accusation n'est pas pertinente. Puisque la manière même dont cette audience est menée est une expression de l'apartheid israélien, ma coopération serait de la complaisance. Depuis plus de vingt ans j'ai consacré mon temps à lutter contre le régime colonial d'Israël, et je ne veux ni ne peux coopérer avec lui maintenant, même si ma décision signifie que je serai à nouveau mis derrière les barreaux.

Par conséquent, bien que n'ayant aucune intention d'admettre quelque chose que je n'ai pas fait, je n'interrogerai pas les témoins de l'État, je n'appellerai personne pour me défendre et je ne témoignerai pas moi-même ; je ne contesterai pas les soi-disant preuves de l'accusation ni ne présenterai la moindre preuve pour me défendre. Le colonialisme israélien et son régime d'apartheid sont illégitimes dans leur essence même. Ce tribunal est illégitime. Les procédures dans cette affaire, qui complètent d'autres procédures dans des tribunaux militaires parallèles et illégitimes, dont la raison d'être est la suppression de la résistance, sont toutes illégitimes. La seule réponse raisonnable à cette accusation, à cette réalité, est la lutte pour la liberté et la libération. Aucune voix n'est plus forte que celle du soulèvement !